



REGLEMENTS PARTICULIERS des COUPES du COMITE du BAS-RHIN de HANDBALL 2011/2012

COUPES DU BAS-RHIN DES JEUNES (Moins de 18 et Moins de 12) COUPES DU CONSEIL GENERAL (Moins de 16) COUPES CASAL (Moins de 14)

1. Les dénominations des Coupes

- Moins de 18 ans (M et F) : Coupes du Bas-Rhin
- Moins de 16 ans (M et F) : Coupes du Conseil Général
- Moins de 14 ans (M et F) : Coupe Casal Sports
- Moins de 12 ans (M et F) : Coupes du Bas-Rhin

Sont dotée par le Comité du Bas-Rhin et concernent les équipes issues du Comité 67 (évoluant en championnat départemental ou régional après la 1^{ère} phase).

2. FRAIS D'ARBITRAGE

Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité.

3. QUALIFICATION

Seuls sont qualifiés les joueurs régulièrement licenciés.

Sont autorisés à participer à la compétition de coupe de jeunes un joueur :

- qualifié pour sa catégorie d'âge
- application de la règle N/2 comme pour les seniors.
- Ne peuvent plus participer dans leur catégorie, les joueurs ayant effectué N/2 en championnat dans l'équipe de catégorie supérieure
- ne peuvent jouer 2 matchs ou triangulaire de coupe le même W.E. dans deux catégories différentes.

4. REGLES

Les différents tours de coupes peuvent se dérouler pendant les vacances scolaires.

La compétition a lieu sous forme de tournoi à 3 ou de match simple.

a) Tournoi à 3 :

Moins de 18 ans : 2 x 15'

Moins de 16 ans : 1 x 25'

Moins de 14 ans : 1 x 20'

Moins de 12 ans : 1 x 15'

Ordre des rencontres : 1-2 / 2-3 / 1-3

Le classement s'effectue selon l'attribution des points « championnat (3-2-1-0) et les équipes à égalité seront départagées selon les critères « Champion du Bas-Rhin ». 14 joueurs ou joueuses au maximum peuvent prendre part au tournoi mais 12 seulement à une même rencontre.

Le temps d'exclusion :

- 2 minutes pour les catégories Moins de 18 et Moins de 16 ans
- 1 minute pour les catégories Moins de 14 et Moins de 12 ans

Si un joueur est disqualifié, lors du 1^{er} ou du 2^o match, les dispositions normales telles qu'elles sont actuellement en vigueur s'appliquent.



REGLEMENTS PARTICULIERS des COUPES du COMITE du BAS-RHIN de HANDBALL 2011/2012

b) Match simple :

Moins de 18 ans : 2 x 30'

Moins de 16 ans : 2 x 25'

Moins de 14 ans : 2 x 20'

Moins de 12 ans : 2 x 15'

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y est procédé aux tirs aux buts par série de 5, (règlements généraux de la FFHB 2011/2012)

5. FORFAITS

Il n'est accordé aucun délai de forfait (sauf dérogation spéciale accordée par la COC).

Toutes les équipes doivent être présentes à l'heure du coup d'envoi du premier match.

Sanction : amende de 40€

En l'absence de l'une des 3 équipes, le tournoi à 3 se transforme en match simple.

L'équipe forfait est éliminée de la compétition. En cas de forfait de dernière minute de l'équipe recevante sur un match simple, celle-ci rembourse les frais de déplacement de l'adversaire et du (des arbitres). Si le club visiteur déclare en dernière minute forfait, celui-ci réglera les frais d'arbitre.

6. CLUBS ORGANISATEURS

Les clubs organisateurs doivent conclure leurs rencontres dans GEST'HAND.

Chaque club organisateur est chargé :

- de mettre à disposition l'ordinateur de saisie de feuille de match et fournir les feuilles de match papier
- de communiquer les résultats sur GEST'HAND selon les modalités en vigueur ;
- d'expédier les feuilles de matchs au Comité en cas d'utilisation de feuille de match papier
- de veiller au bon déroulement de la compétition et en particulier d'assurer la responsabilité du terrain.